

Supplément à mon travail intitulé : Ant. Bovy, sa vie et ses principales oeuvres

Autor(en): **Henseler, Ant.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société suisse de Numismatique**

Band (Jahr): **3 (1884)**

Heft 2-3

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-170599>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Espérons ne plus avoir à revenir sur cette question, que nous discutons à regret ; mais il était de notre devoir de défendre nos artistes *nationaux*, dont M. Hammer, en particulier, fait si peu de cas.

Les Arts ne sont pas morts en Suisse, mais ils demandent à être encouragés comme dans tout autre pays, et il ne faut pas que les commissions chargées d'en juger soient composées de gens qui n'en connaissent pas l'*alpha*. *C'est ici* le cas de se rapprocher de l'Allemagne en citant son vieux proverbe : *Cuique suum*.

ANT. HENSELER.

Supplément à mon travail intitulé :
Ant. Bovy, sa vie et ses principales œuvres.

Mon collègue, M. Ad. Jnwylér, dans son article publié dans le précédent fascicule, a bien voulu, à propos des médailles d'Ant. Bovy exposées par la famille Bovy à Zurich, rappeler ma publication de 1881 sur ce sujet.

J'aurais laissé là cette question, si le passage précité ne faisait ressortir *une lacune* de mon travail que j'ai *vivement regrettée* moi-même en visitant l'exposition, car, puisque la famille Bovy avait bien voulu me fournir une partie des documents qui m'étaient nécessaires, j'étais aussi autorisé à croire la liste des œuvres *aussi complète que possible*, vu le but auquel elle était destinée.

Quel ne fut donc pas mon étonnement en voyant, dans le bâtiment réservé aux Beaux-Arts, un cadre renfermant *trois* œuvres du graveur genevois, non seulement passées sous silence dans ma publication de 1881, mais dont les notes, reçues de la famille, ne faisaient *aucune mention*. J'étais bien décidé à publier un supplément à mon premier travail, afin que les souscripteurs puissent avoir une œuvre complète, mais j'attendais que d'autres communications me parviennent.

L'article de M. Jnwylér m'oblige donc à publier dans ce fascicule du *Bulletin* au moins ce qui était exposé à Zurich, me résér-

vant de publier un supplément conforme au texte de ma publication principale lorsque mes notes me paraîtront suffisantes.

Je serais reconnaissant à tous les lecteurs du *Bulletin* qui remarqueraient d'autres omissions dans la série des œuvres d'Ant. Bovy, de bien vouloir me les communiquer aussi exactement que possible.

Voici la description des trois médailles qui figuraient à l'exposition de Zurich :

1.

Grand médaillon du Baron Ch. Dupin.

Droit. En cercle et entourée d'un grènetis la légende : LE SÉNATEUR BARON — CHARLES DUPIN.

Dans le champ, tête du sénateur regardant à droite.

Sous le cou : A. BOVY.

Sans revers. Bronze.

Module 170 millimètres.

2.

Médaille du Baron Charles Dupin.

Droit. En cercle la légende : BARON CHARLES DUPIN — DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES. Dans le champ, tête regardant à droite ; au-dessous : A. BOVY.

Revers. Une couronne de chêne, à l'intérieur de laquelle en douze lignes horizontales :

NÉ A VARZY 1784 || DE L'ACAD^E DES SC^{ES} 1818 ||
DÉPUTÉ DU TARN 1827 || DE LA SEINE 1830 || ACAD^N
DES SC^S MOR^S ET POLIT^S 1832 || MINIST^E DE LA MA-
RINE 1834 ; PAIR 1837 || INSP^R G^L DU GÉNIE MARI-
TIME ET || G^D C^R DE LA LÉG^N D'HONN^R 1840 || REPR^T
DE LA SEINE INF^E 1848 || PRÉS^T DU JURY FRANÇAIS ||
LONDRES 1851 || SÉNATEUR 1852. ||

Bronze.

Module 50 millimètres.

3.

Médaillon du Prince Napoléon-Joseph Bonaparte.

Cette médaille, dont on ne voyait que l'une des faces, est celle frappée à l'occasion du mariage de ce prince avec la prin-

cesse Clotilde. Je possédais une *épreuve d'artiste* uniface que j'ai décrite sous le N° 114 et qui n'est autre que le revers de celle exposée à Zurich :

Droit. En cercle : NAPOLEO . IOS . CAR . PAVLVS . MARIA . CLOTILDIS DE . SABAVDIA . PRINCIPES :

Dans le champ, têtes accolées du prince et de la princesse regardant à droite. Sous le cou de Bonaparte : A. BOVY.

Bronze.

Module 68 millimètres.

Je dois aussi ajouter aux œuvres d'Ant. Bovy, publiées en 1881, la petite médaille frappée en 1840 à Genève, en souvenir du 12 décembre 1602, c'est-à-dire on souvenir de l'*Escalade*. Je le ferai pour grouper les œuvres de l'artiste, mais à vrai dire, je ne regrette en aucune façon de ne pas l'avoir comprise parmi les *œuvres principales*, car c'est plutôt *un jeton* qu'une médaille, sans aucun cachet artistique.

On en jugera par la description :

Droit. Entre deux cercles unis : SOUVENIR DU XII — DÉCEMBRE MDCII, puis en sens contraire * 1840 *. Dans le champ, coupant le cercle intérieur et la légende au point indiqué par le — l'écusson genevois sommé d'un soleil rayonnant, puis en sept lignes horizontales, dont les deux premières sont également coupées par l'écusson genevois : SI - LE || SEIG — NEUR || N'EUT . SON . PEUPLE || ASSISTÉ . C'EN . ÉTAIT || FAIT . SANS . ESPOIR || DE . RETOUR || — || puis en demi-cercle : P^S CXXIV. Vers la pointe de l'écusson, les lettres A B S presque imperceptibles.

Revers. Entre deux cercles unis dont celui de l'intérieur est coupé quatre fois par les ornements du cartouche qui orne le champ : AUX CITOYENS MO—RTS *EN* DEFENDANT LA PATRIE. Les lettres que nous reproduisons en *italique* sont en partie cachées derrière les ornements du cartouche. Celui-ci a la forme d'un écusson français et laisse voir en deux colonnes les noms :

J. CANAL.

A. BAPTISTA.

L. BANDIERE.

M. DEBOLO.

J. VANDEL.

D. HUMBERT.

L. GALLATIN.

M. MONARD.

P. CABRIOL.

P. PORTIER.

M. CAMBIAGUE.

F. BOUSZEL.

N. BOGUEBET.

J. GUIGNET.

J. MERCIER.

J. PETIT.

C. MUZY.

Argent (poids 6,5 gr.) et bronze.

Module 25 millimètres.

ANT. HENSELER.

Chronique.

La médaille de Bonivard. — Monsieur Hugues Bovy, artiste-graveur à Genève, dont le *Bulletin* n'a pas encore pu entretenir ses lecteurs, malgré les belles œuvres publiées par lui jusqu'à ce jour, vient d'augmenter la collection des médailles représentant les hommes illustres de la Suisse.

En décembre dernier, nous avons le plaisir d'apprendre que M. H. Bovy avait publié une médaille de *Bonivard* et, peu de jours après, nous recevions un exemplaire de ce beau travail. Cette médaille est aussi simple que de bon goût et figure avec honneur à côté des chefs-d'œuvres d'Ant. Bovy. Point nous est besoin de faire ici plus d'éloges de ce travail ; beaucoup de nos lecteurs tiendront, nous le savons, à en posséder un exemplaire, quand ils auront connaissance de son apparition. En voici la description :

Droit. En demi-cercle et en deux lignes : F. BONIVARD — ANC^N PRIEUR DE S^T VICTOR || NÉ EN 1493 — MORT EN 1570. Dans le champ, buste de Bonivard regardant à droite, la tête couverte d'une calotte, et coupant les deux lignes la légende aux points indiqués par les —. Au dessous de l'épaule gauche : HUGUES BOVY. DEC. 1883.

Revers. Une couronne de chêne, au milieu de laquelle, en cinq lignes : PRISONNIER || A || CHILLON || DE || 1530 A 1536.
Bronze. Module, 50 millim.